

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	25	25 + 1 pouvoir

Date de convocation 12 décembre 2023
Date de publication 21 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Angélique CHEVRE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Simone DEVAUX, Bruno LORILLERE, Pierre Frédéric MAITRE, Pierre MARY, Jean-Pierre NANCEY, Pascale PETIT, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Mickaël VAIRELLES, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Katty CLAYES TAHKBARI.**

Représentés : **Raynald INGELAERE pouvoir à Angélique CHEVRE.**

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 09_19122023

N°09 : BUDGET GENERAL – OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2024

Rapporteur : Madame Claudine ERARD

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

Le Conseil Municipal est donc appelé à ouvrir dès à présent, les crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours dont le financement sera inscrit au projet de Budget général

Dans l'attente du vote du budget prévisionnel 2024,

Considérant l'avis favorable de la commission des finances et ressources humaines du 11 décembre 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité :
par 24 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (MM. Provin et Lorillère)

- **APPROUVE** pour le budget général, l'ouverture des crédits d'investissement pour l'année 2024 ci-dessous :

N°	OPERATIONS	Montant 2023 (BP + DM)	Crédits ouverts 2024
012	MEDIATHEQUE	6 000,00 €	1 500,00 €
022	ACQUISITION MATERIEL ET MOBILIER ETS SCOLAIRES	3 500,00 €	875,00 €
023	REALISATION TRAVAUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	242 000,00 €	60 500,00 €
030	AMENAGEMENT RESEAUX EDF ECLAIRAGE PUBLIC	500 000,00 €	125 000,00 €
045	RESEAUX EAUX PLUVIALES	13 500,00 €	3 000,00 €
055	SERVICES GENERAUX	185 000,00 €	20 000,00 €
067	CANTINE SCOLAIRE	7 000,00 €	1 000,00 €
079	HOTEL DE VILLE	17 000,00 €	4 250,00 €
104	TRAVAUX ET ACQUISITION DIVERS BATIMENTS	1 520 000,00 €	50 000,00 €
107	ENTRETIEN CHEMINS ET AMENAGEMENT PAYSAGER	21 000,00 €	5 000,00 €
111	RESTURATION EGLISE SAINT MACLOU	6 000,00 €	500,00 €
1112	RESTAURATION EGLISE SAINT MACLOU - Tranche condi 2 (prévu dans AP/CP)	750 766,41 €	-
1113	RESTAURATION EGLISE SAINT MACLOU - Tranche condi 3 (prévu dans AP/CP)	240 000,00 €	-
1114	RESTAURATION EGLISE SAINT MACLOU - Aménagement extérieur	30 000,00 €	7 500,00 €
113	VESTIAIRE DU STADE (prévu dans AP/CP)	6 000,00 €	-
114	PROGRAMME DE VOIRIE 2017/2021 (Hors AP/CP)	36 000,00 €	5 000,00 €
115	ADAP (prévu dans AP/CP)	201 495,96 €	-
117	DEFENSE INCENDIE	20 000,00 €	5 000,00 €
118	TERRAINS MULTISPORTS COUVERTS (prévu dans AP/CP)	1 531 993,39 €	-
119	POLE CINEMATOGRAPHIQUE ET DE LOISIRS (prévu dans AP/CP)	1 857 497,02 €	-
121	COULEE VERTE (prévu dans AP/CP)	1 353 349,43 €	-
122	PROGRAMME DE VOIRIE 2022-20025	137 000,00 €	34 250,00 €
9001	MAISON DE LA MUSIQUE ET DES ARTS	50 000,00 €	5 000,00 €
9004	MATERIEL/MOBILIER ET TRAVAUX SALLE DE SPECTACLES	70 000,00 €	5 000,00 €
9005	MATERIEL ET TRAVAUX SERVICES ADMINISTRATIFS	7 000,00 €	1 500,00 €
9008	ACQUISITION MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	85 000,00 €	21 250,00 €
9009	MATERIEL/MOBILIER ET TRAVAUX COSEC	140 000,00 €	35 000,00 €
	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES		
	Chapitre 20	36 500,00 €	5 000,00 €
	Chapitre 21	356 444,73 €	75 000,00 €
	Chapitre 23	120 000,00 €	30 000,00 €
	TOTAL	9 550 046,94 €	501 125,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



.....Simone DEVAIS....., secrétaire de séance

